

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	51 (1922)
Heft:	8
Rubrik:	Buts des cours de perfectionnement : moyen de les atteindre. - Organisation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Nous nous laissons, en effet, trop emporter par le courant de la pédagogie matérialiste, utilitaire, d'aujourd'hui ; nous en venons à oublier, sinon à dédaigner, les « moyens de culture » qui seuls donnent des résultats, qui seuls empêchent le monde de devenir « un coupe-gorge et un mauvais lieu », selon le mot d'un incrédule célèbre. Comment donner aux enfants de la vertu, c'est-à-dire de la « force » pour la vie, en dehors du Maître de toute force et de toute vertu ? Et cependant, si le Christ venait en inspecteur scolaire faire une « tournée » dans nos classes, à combien de Marthe pourrait-il dire, à la fin de la séance : « De combien de choses ne vous occupez-vous pas ? Or, une seule est nécessaire. »

E. DÉVAUD.

Buts des cours de perfectionnement

MOYENS DE LES ATTEINDRE. — ORGANISATION

Nous assignons un triple but à nos cours de perfectionnement : maintenir les connaissances acquises à l'école primaire, les amplifier, surveiller et guider la formation des caractères, afin de préparer le chrétien et le citoyen de demain. Le programme est nettement déterminé par le but à atteindre. Les dernières études qui ont été faites chez nous ont réalisé dans ce domaine un progrès capital. Je voudrais, dans ces lignes, essayer de fixer les détails d'exécution du programme et en préciser la signification.

Le temps dont nous disposons est si court qu'il s'agit de l'utiliser précieusement. Il est nécessaire, pour cela, que le maître prépare avec un soin minutieux son programme annuel et son enseignement hebdomadaire. Je crois qu'à la campagne, où le jeune homme ne lit pas et n'a guère d'occasions d'élargir le champ de ses connaissances, il faut travailler avant tout à sa *culture générale* : c'est ce qui lui manque le plus dans la suite. Dans ce but, lisons et faisons lire les journaux, faisons la revue de la semaine, analysons les événements importants. Transportons ces cerveaux curieux et avides dans l'actualité des événements politiques, des découvertes de la science, des lois et des expériences sociales qui les peuvent intéresser, en Suisse et ailleurs. Quinze à vingt minutes au début de la séance sont avantageusement consacrées à cette revue, dont profitent toutes les branches. Non seulement les jeunes gens bénéficient de l'acquisition immédiate de connaissances, mais, ce qui est plus important, on peut être sûr que la plupart prendront goût à ce « pain quotidien » de l'esprit qu'est le bon journal. Naturellement, l'instituteur aura classé à l'avance les articles jugés dignes d'être lus et étudiés ; il aura écarté tout ce qui — c'est souvent le cas — est au-dessus de la portée des élèves, tout ce qui ne peut guère contribuer à la réalisation des buts que nous nous proposons.

Dans ce même ordre d'idées, il est utile de faire préparer à domicile, de temps à autre, le compte rendu d'un article de journal. Ce genre d'exercice convient à tous les cours et à tous les élèves, car chacun peut choisir un travail à sa portée et à son goût, avantage appréciable. Il exerce une influence heureuse et rapide sur le style, l'élève pouvant immédiatement, s'il a fait des fautes, comparer son travail avec l'original et le corriger lui-même. D'autre part, il donne au maître l'occasion non seulement de corriger les fautes d'orthographe ou de style, mais de redresser le jugement de l'élève et de guider son choix sur les journaux et les articles de valeur et de bon goût. Qui aura usé intelligemment de ce procédé n'y renoncera plus.

La formation morale du jeune homme doit être le souci constant d'un bon éducateur. Là où sont organisés les cours de religion, la tâche est simplifiée, puisque le maître n'aura qu'à confirmer le travail du prêtre. Cependant, souvent le jeune homme tirera grand profit des leçons occasionnelles de morale. Le premier stimulant à la perfection est l'exemple du maître. Tant vaut le maître, tant vaut le disciple. Celui-là aura donc à cœur de ne rien faire qui puisse paraître en contradiction avec les principes qu'il enseigne. Sa parole ne serait plus écoutée. Tout en évitant scrupuleusement l'emphase et l'hypocrisie, qu'il soit un modèle constant de piété, de sobriété, d'ordre et de travail. Qu'il s'ingénie à extirper les défauts généraux et particuliers de ses élèves par des lectures, leçons, entretiens habilement choisis et dirigés. Souvenons-nous des procédés admirables de Fénelon, lorsqu'il voulait inculquer au duc de Bourgogne, son royal élève, la laideur du vice, la vanité ou l'injustice d'une institution, la valeur d'une idée, d'un raisonnement. Il avait composé, à son intention, le *Télémaque*, livre écrit dans un style limpide et imagé, tout plein d'excellentes leçons de morale politique et sociale. Nous arriverons, à l'instar de cet éminent pédagogue, à corriger sans trop en avoir l'air. Avec beaucoup de prudence et de savoir-faire, le maître utilisera tout fait, toute matière d'enseignement propices à donner au jeune homme des principes solides, des directions sûres, une ligne de conduite claire, leçons qui lui serviront plus tard dans maintes circonstances où il reste souvent désemparé et à la merci de la première influence venue.

Quoi qu'il en soit, lorsque nos élèves actuels seront aux prises avec la vie, ils écouteront avec docilité ce morceau de musique en « scie majeure », comme disait avec humour un de nos professeurs d'Ecole normale les plus écoutés. Si des influences pernicieuses venaient à étouffer momentanément la voix de la conscience, ils se rappelleront à un moment donné les avis sages et sûrs donnés aux cours de perfectionnement ; ce souvenir pourra suffire à leur faire reprendre le chemin difficile, mais noble, du devoir chrétien.

Après l'enseignement religieux, la culture générale, le perfectionnement du langage et du style, je place, par ordre d'importance,

l'instruction civique. Dans ce domaine, l'influence du maître est déterminante, puisqu'il n'y a guère que lui qui puisse préparer le jeune homme à la vie politique au seuil de laquelle il arrive. Je me permettrai de consacrer à cette importante question une étude spéciale.

Des buts aussi clairs, une ligne de travail ainsi définie, nous pouvons espérer que les efforts d'un maître qui y met du cœur et de la persévérance, seront couronnés d'un légitime succès.

Malgré la suppression des cours supplémentaires, j'estime qu'il y a avantage à diviser les élèves en deux sections pour le calcul, la rédaction, la lecture et même pour certaines leçons de connaissances civiques, si l'on ne veut pas risquer, par suite de la difficulté à trouver un niveau convenable à tous, de diminuer considérablement la valeur d'une leçon en affaiblissant le « nerf » principal, l'intérêt.

Il y a, d'ailleurs, des matières qu'il faut nécessairement répéter avec les élèves faibles, tandis qu'on peut parfaitement les laisser de côté ou les effleurer simplement avec la section supérieure, surtout en grammaire et en calcul. L'ordre du jour doit permettre au maître d'occuper utilement et sans aucune complication ces deux divisions. Le programme annuel de chaque branche sera réparti à l'avance en un nombre déterminé de leçons avec le thème exact autant que possible de chaque leçon et une marge naturellement pour l'imprévu, l'occasionnel.

Une organisation rationnelle et bien adaptée au but poursuivi et aux moyens dont on dispose est un facteur fort important de réussite.

P. SUDAN.



La Mutualité scolaire et son action éducative

Au moment où la loi votée par le Grand Conseil, en décembre 1919, va rendre la Mutualité scolaire obligatoire pour tous les enfants de 7 à 14 ans, quelques considérations sur ce sujet nous paraissent opportunes.

Quiconque se préoccupe de l'avenir matériel et moral de nos populations constate que la jeunesse est portée à l'insouciance, à l'égoïsme, aux abus de la boisson, à l'amour déréglé du jeu et des sports, aux courses inutiles et dispendieuses. La Mutualité scolaire est de nature à réagir contre ces funestes tendances en habituant nos enfants à l'économie et à l'épargne, ainsi qu'à la solidarité chrétienne. Elle a pour but, d'une part, la création, au profit des sociétaires, d'un livret personnel d'épargne et, d'autre part, l'établissement d'un fonds commun de secours destiné à venir en aide aux sociétaires malades. Cette simple définition dit assez qu'elle est une œuvre économique